

Annonce en ligne :

<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/conseiller-technique-de-service-social--conseiller-technique-du-recteur-reference-2023-1333874/>

À pourvoir le : 01/10/2023

Titre : Conseiller Technique de Service Social – Conseiller Technique du Recteur

Intitulé recruteur : Rectorat de l'académie de Lyon

Organisme de rattachement : Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse

Localisation : Rectorat de l'académie de Lyon – 92 rue de Marseille 69007 Lyon

Date de disponibilité	Catégorie	Statut du poste
01/10/2023	Catégorie A	Vacant

Intitulé de l'emploi type REME

Emploi référence RIME

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

IFSE annuel : environ 12 000 euros

Descriptif du poste :**Mission générale**

Le service social en faveur des élèves, des étudiants et des personnels concourt au service public de l'éducation. Il participe, en s'appuyant sur des principes éthiques et déontologiques, à la prévention et la lutte contre les inégalités sociales. Il vise par des approches individuelles et collectives, à permettre aux personnes d'accéder à l'ensemble des droits fondamentaux, d'exercer leur citoyenneté et contribue à leur insertion sociale et professionnelle.

Le/la conseiller(e) technique de service social apporte son conseil au recteur, en lien avec les services académiques supports, pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sociale et d'action sociale académique en faveur des personnels et des élèves.

Il/elle pilote, en lien avec l'EAFIC, le dispositif de la formation continue des personnels sociaux et participe à l'élaboration des contenus des parcours de formation, en concertation avec les conseillers techniques départementaux ;

Il/elle rend compte de l'activité des services en élaborant un bilan d'activité à partir de l'analyse des données relevées par les assistants de service social auprès des personnels et auprès des élèves ;

Il/elle apporte son concours à la mise en cohérence des priorités de la politique sociale définies dans le projet académique avec celles des autres politiques publiques et favorise le développement des partenariats nécessaires ;

Il/elle participe à l'organisation du concours de recrutement académique des assistants de service social ;

Il/elle organise et veille à la mise en œuvre de l'accueil, sur site qualifiant, des stagiaires assistants de service social en formation initiale, dans les conditions prévues par voie réglementaire.

Activités propres :

Sur le versant du service social en faveur des personnels, le/la conseiller(e) technique de service social :

- Encadre les assistants de service social des personnels (8 personnes), et anime le service : le/la conseiller(e) technique coordonne l'activité des assistants sociaux des personnels, met en cohérence les actions menées dans les départements, et apporte son appui technique.

- Participe, en concertation avec le médecin conseiller technique du recteur, à la définition et à la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement au maintien dans l'emploi des agents en difficultés de santé : Il/elle développe des partenariats avec les différents acteurs de la politique RH (conseiller RH de proximité, conseiller mobilité, référent égalité, médecin du travail, psychologue du travail, correspondant handicap, ISST, conseiller et assistant de prévention, réseau PAS) dans le cadre de l'accompagnement des personnels, à des fins d'identification et de mobilisation des solutions les plus adaptées pour traiter les situations individuelles complexes des personnels.
- Contribue à la définition de la politique sociale académique, partie intégrante de la politique de gestion des ressources humaines : CAAS, représentation du recteur à la SRIAS, commission interministérielle des crèches, logement, ...
- Rédige un rapport annuel de l'activité du service social des personnels de l'académie, qu'il remet au recteur et présente dans les instances académiques (CSA, CAAS). Certaines données sont intégrées au bilan social académique.

Sur le versant service social en faveur des élèves, le/la conseiller(e) technique de service social :

- Coordonne et met en cohérence les actions menées dans les départements, en animant le réseau des trois conseillers techniques départementaux et en leur apportant un appui technique. Il/elle rend compte annuellement au recteur de l'activité des services.
- Apporte son concours aux groupes de travail et commissions académiques relevant de politiques éducatives (EPSA, CAESCE, CAVL, internats, persévérance scolaire, égalité, fonds sociaux, agrément académique des associations partenaires de l'école...), en articulation avec les conseillères techniques du recteur (médecin et infirmière) et les porteurs des dossiers concernés.
- Contribue à la mise en œuvre de la politique académique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre élèves dans le cadre du programme PHARe, en cours de généralisation dans l'académie.
- Représentation du recteur dans les instances relatives à la stratégie de lutte contre la grande pauvreté
- Est référent(e) du médiateur social délégué aux élèves et étudiants de Mayotte. A ce titre il/elle veille à faciliter sa mission dans l'académie.

Conditions particulières d'exercice :

Le champ d'intervention du conseiller technique de service social auprès du recteur recouvre les trois services sociaux de l'Education nationale dont les missions sont définies pour chaque secteurs d'intervention :

- Le service social en faveur des élèves – Circulaire n°2017-055 du 22 mars 2017 relative aux missions du service social en faveur des élèves ;
- Le service social en faveur des étudiants – Circulaire du 3 février 2014 relative aux missions du service social dans les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- Le service social en faveur des personnels - Circulaire du 16 décembre 2021 relative aux missions du service social en faveur des personnels.

Profil du candidat :

- Appartenir au corps des conseillers techniques de service social ou des conseillers socio-éducatifs,
- Détenir le diplôme d'état d'assistant de service social,
- Expérience dans le domaine social,
- Connaissance du cadre institutionnel et du système éducatif,
- Connaissance des politiques publiques,
- Compétences en matière de management et de conduite de projet,
- Sens de l'organisation,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Qualités relationnelles,
- Disponibilité et capacité d'adaptation.

Informations complémentaires :

Le rectorat de l'académie de Lyon recrute un conseiller technique de service social auprès de Monsieur le Recteur.

Le dossier doit être constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et des trois derniers compte rendus d'entretien professionnel (CREP).

Les candidatures seront envoyées au rectorat de l'académie de Lyon – 92 rue de Marseille – 69007 Lyon, par courriel :

à : cab.recteur@ac-lyon.fr ; sg.drh@ac-lyon.fr ; frederique.wolff@ac-lyon.fr
copie : dpatss@ac-lyon.fr

Date limite de candidature : 25/09/2023

Personne à contacter pour plus de renseignement : Mme Chapelle 04 72 80 63 80

Date de vacance de l'emploi 01/10/2023